



ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE

AIDE-MEMOIRE

VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Leudelage se propose d'engager

**un agent municipal (m/f/d) à plein temps,
sous le statut du fonctionnaire communal, catégorie de traitement D,
groupe de traitement D1,
pour les besoins du service de proximité**

Conditions d'admissibilité :

- a) être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- b) jouir des droits civils et politiques ;
- c) offrir les garanties de moralité requises ;
- d) satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction ;
- e) satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises ;
- f) avoir accompli avec succès trois années d'études dans l'enseignement secondaire, secondaire technique ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes ;
- g) faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- h) avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement D1,
- i) avoir passé avec succès l'examen d'admission définitive est considérée comme un atout,

Missions :

- constater les infractions au règlement de police communal commises sur le territoire de la commune ;
- rédiger des rapports et des procès-verbaux ;
- rédiger des règlements sur la circulation y compris temporaires ;
- assurer la sécurité aux abords de l'école avant le début et à la fin des cours ;
- gérer les vignettes de stationnement résidentiel (émission des vignettes, contrôles de validité etc.) ;
- élaborer des plans et des dossiers communaux relatifs à la signalisation routière ;
- encadrer les événements sportifs ou culturels organisés sur le territoire de la commune ;
- assister aux séances de la Commission de la circulation en qualité d'expert .

La présente énumération des missions n'est pas exhaustive et pourra être modifiée suivant les besoins du service.

Profil :

Savoir travailler de façon responsable, de manière autonome et en équipe. Le fait d'avoir une expérience professionnelle en tant qu'agent municipal constitue un avantage.

Pièces à joindre obligatoirement :

1. lettre de motivation ;
2. notice biographique (CV) avec photo récente ;
3. copie de l'acte de naissance;
4. copie de la carte d'identité ou du passeport;
5. extrait récent du casier judiciaire Bulletin n°3 (< 3 mois)
6. copie de la carte de sécurité sociale ;
7. preuve de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement D1 respectivement la preuve de réussite à l'examen d'admission dans le groupe de traitement D1;
8. copie du (des) diplôme(s), certificat(s) et/ ou attestation(s) requis pour la formation exigée.

Service / département :

Le futur titulaire sera affecté au service de proximité.

Statut et carrière :

Le futur titulaire sera engagé sous le statut du fonctionnaire communal, catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières – agent municipal – conformément aux dispositions de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux et de ses règlements d'exécution.

Degré d'occupation :

Le poste à pourvoir correspond à une tâche à plein temps, c'est-à-dire de 40 heures de travail hebdomadaire. En principe, la journée de travail compte 8 heures de service. A noter toutefois que l'horaire peut varier en fonction des besoins du service.

Date prévue d'entrée en service :

Dès que possible, après la nomination par le conseil communal et l'approbation par l'autorité de tutelle.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande écrite au

Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange

pour le **22.11.2024** au plus tard.

Contact :

Service ressources humaines

E-mail : jobs@leudelange.lu

Tél : 37 92 92 - 227

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Lou LINSTER, bourgmestre

Vanessa BALDASSARRI, échevine

Jean-Pierre ROEMEN, échevin